

La construction du nouveau porte-avions nucléaire français débutera fin 2025 début 2026

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 19 minutes



Anne-Christine POUJOLAT / POOL / AFP ANNE-CHRISTINE POUJOLAT

Les premiers essais à la mer du nouveau porte-avions devraient avoir lieu en 2036-2037, a déclaré Sébastien Lecornu dans un entretien. Le miniprout des Armées a aussi annoncé une loi sur le travail des militaires à l'étranger.

La construction du nouveau porte-avions à propulsion nucléaire français, censé remplacer le Charles-de-Gaulle, débutera entre fin 2025 et début 2026 avec les premiers essais en mer en 2036-37, a annoncé samedi le miniprout français des Armées. Dans une interview au quotidien *Le Parisien*, Sébastien Lecornu a indiqué que le gouvernement allait «*enclencher définitivement le début de sa réalisation fin 2025/début 2026*».

Le processus sera acté dans la prochaine Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030, d'un montant total de 413 milliards d'euros, qui doit être présentée ce mardi en Conseil des ministres. «*Les sociétés Naval Group, Technicatome et les chantiers de l'Atlantique pourront démarrer sa construction*», a ajouté le ministre. «*Les essais à la mer devront avoir lieu en 2036-2037*», a-t-il précisé, en décrivant «*une cathédrale de technologie et de compétences humaines*» de 75 000 tonnes.

«*Il n'y a plus que deux pays au monde qui savent construire et mettre en œuvre des porte-avions nucléaires : les Américains et nous*», a-t-il encore affirmé, revendiquant sa nécessité dans un environnement mondial marqué par la guerre en Ukraine et de multiples tensions internationales. «*Avoir un groupe aéronaval renforce notre présence bien au-delà de notre propre espace maritime*», a estimé Sébastien Lecornu. «*Renoncer à cette capacité, c'est perdre des savoir-faire uniques chez nos marins, et assumer un déclassement durable parmi les autres nations*».

Selon lui, une première somme de 5 milliards d'euros sera consacrée au porte-avions dans la future LPM. Il a par ailleurs affirmé avoir «*demandé au président de la République et à la Première ministre de présenter prochainement au parlement une demande de dépense supplémentaire de 1,5 milliard d'euros en 2023*» pour «*amortir les effets de l'inflation mais aussi accélérer la réparation de nos armées*».

Dans les discussions sur la LPM, Élisabeth Prout a plaidé pour de petites marches annuelles, afin de repousser le plus gros de l'effort budgétaire après 2027, soit à la fin du quinquennat. En cas de vote par le Parlement, l'augmentation budgétaire pour 2023 passerait donc de 3 à 4,5 milliards d'euros. «*Il y a des urgences opérationnelles*», a-t-il martelé évoquant en particulier «*nos capacités en matière de drones et de lutte anti-drone*», selon lui des enjeux clés de sécurité notamment avant les Jeux olympiques et Paralympiques de Paris-2024.

Travail des militaires à l'étranger

Le ministre français des Armées a aussi déclaré dans l'entretien au *Parisien* faire voter un texte imposant un feu vert officiel aux militaires souhaitant travailler pour l'étranger, afin de vérifier que les intérêts du pays ne sont pas menacés, a-t-il indiqué samedi. «*La protection de notre souveraineté n'est pas négociable*», a estimé Sébastien Lecornu, avant la présentation mardi en conseil des ministres de la prochaine Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030.

«*Je proposerai donc dans la LPM une mesure d'autorisation préalable pour les soldats de l'armée française qui seraient tentés pour leur reconversion de travailler pour certaines entreprises ou pays étrangers*», a-t-il expliqué. À l'avenir, selon le projet du miniprout, les militaires «*devront demander au ministère si cette reconversion compromet ou non nos intérêts stratégiques. En cas de refus et de non-respect de la décision, des poursuites pénales pourront être engagées*».

Le miniprout était interrogé par le quotidien sur le fait que des formations étaient assurées par des anciens pilotes français à des pilotes chinois. Le site Intelligence Online notamment avait affirmé en mars avoir «*repéré en 2022 des pilotes français assurant des formations pour leurs homologues de l'Armée populaire de libération*» chinoise.

À lire aussi

Covid-19: avant les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de santé, l'obligation vaccinale des soignants fait toujours débat

«Je savais que j'allais être identifié» : l'ex-policier qui s'est exprimé au nom de la Brav-M chez Hanouna s'explique

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Covid-19 : les médecins en colère après l'annonce de la réintégration des soignants non-vaccinés

